

Naissance de l'association HandiRiders-Assos



Cette association vise à promouvoir la pratique du VTT chez les personnes ayant un handicap physique.

Pourquoi cette association ?

A l'origine, nous étions plusieurs personnes présentant un handicap physique et pratiquant le VTT (DH, enduro, XC et rando), à se retrouver sur un forum sur le net, sous l'impulsion de celui qui allait devenir le président de notre association, Arnaud Deneau, alias OneFoot.

Confrontant nos expériences et nos difficultés dans la pratique et dans la reconnaissance de notre sport, nous avons décidé de nous regrouper en association, afin de promouvoir notre pratique suivant trois axes principaux :

1. Démontrer qu'il est possible de pratiquer notre sport malgré le handicap
2. Faire bénéficier les handicapés physiques de notre expérience
3. Faire évoluer notre statut au sein des instances fédérales

Les objectifs

1- Démontrer qu'il est possible de pratiquer notre sport malgré le handicap

Il est nécessaire de faire savoir qu'il est tout à fait possible de pratiquer notre sport pour des personnes présentant un handicap physique.

Notre expérience nous a montré que ce message doit être relayé non seulement auprès des handicapés eux même, mais également auprès des professionnels de la santé, qui ont parfois tendance à décourager certains de leurs patients en les déclarant, à tort, perdus pour le sport (et notamment le VTT).

Les exemples de handicapés pratiquant le VTT sont nombreux (handicap de membres inférieurs et membres supérieurs), nécessitant parfois quelques aménagements du vélo, sans parler des pratiquant en Fauteuil Tout Terrain ou FTT, pour lesquels plusieurs associations existent déjà.

L'accomplissement de cet objectif passe tout d'abord par notre engagement sur des événements tels que randonnées et compétitions.

Des contacts ont d'ores et déjà été noués avec des organisateurs, qui ont été sensibles à notre démarche. La création d'une catégorie spécifique est d'ailleurs en discussion, notamment pour les Enduro Series, le Grand Raid Tour VTT et la Prapic Classic.

Nous envisageons également de faire des démonstrations et initiations auprès des personnes handicapées, afin de démontrer que VTT rime avec handicapé.

2- Faire bénéficier les handicapés physiques de notre expérience

La pratique du VTT lorsqu'on est handicapé physique peut nécessiter dans certains cas certaines adaptations (port de matériels prothétiques spécifiques, adaptations du vélo, etc.).

Nous souhaitons, par l'intermédiaire de notre expérience dans le domaine, contribuer à apporter des réponses aux problèmes qui peuvent se présenter à un handicapé physique qui aurait besoin de s'adapter à la pratique du VTT sous toutes ses formes.

3- Faire évoluer notre statut au sein des instances fédérales

Si le vélo sur route et sur piste sont des disciplines reconnues par la Fédération Française Handisport, le VTT, lui, ne l'est pas.

Il est temps que cela change !

Nous souhaitons regrouper un maximum de Vététistes handicapés au sein de notre association, et créer des liens avec d'autres associations (telles que celles concernant la pratique du Fauteuil Tout Terrain), afin de montrer qu'il existe une vraie demande de reconnaissance fédérale.

Bien évidemment, nous ne souhaitons pas créer une communauté fermée, aussi, **nous encourageons tous les valides qui nous soutiennent à nous rejoindre au sein de HandiRiders-Assos.**

Nous comptons d'ailleurs déjà plusieurs valides adhérents.

Naissance de HandiRiders-Assos

Le week-end du 22-23 septembre 2007, nous nous sommes retrouvés (nous sommes issus de plusieurs régions de France) dans le Lot afin de marquer la naissance de notre association, et préparer les démarches administratives nécessaires à sa création.

Nous avons également profité de l'occasion pour rouler ensemble et faire quelques photos ainsi qu'une vidéo.

Enfin, ce week-end nous a permis de discuter de nos moyens d'action, et d'initier la création des supports nécessaires à notre communication :

- Choix d'un logo
- Fabrication de maillots à l'effigie de l'association
- Création d'une plaquette de présentation
- Montage des photos et vidéo
- Création d'un site internet : www.handiriders-assos.com (domaine réservé, mais site non créé)
- Création d'une boîte aux lettres électronique : handiriders_assos@yahoo.fr

Nos coordonnées :

- Téléphone : 06 78 19 57 60 (Martin Kuypers - Trésorier)
- Siège social : 30 rue des Fontanettes – 01630 CHALLEX



Nous comptons sur votre soutien afin de relayer notre message, pour que chacun sache que les HandiRiders sont là !!



